

2S LOCATION

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 194, chemin du Garoutier, 5 lot la Providence, 13 600 La Ciotat

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ DU 30 MAI 2025

Les soussignés :

Monsieur Sébastien GARCIA né le 29 mai 1991 à La Ciotat, demeurant 194, chemin du Garoutier, 5 lot la Providence, 13 600 La Ciotat;

et

Monsieur TARRINI Sébastien, Benjamin, né le 07 novembre 1994 à Aubagne demeurant au 1095 avenue du Peymian – 13600 La Ciotat

Les associés de la Société en formation 2S LOCATION se sont réunis le 30 mai à 18h, à l'effet de désigner le premier Président de la Société, conformément aux dispositions des statuts.

1 - NOMINATION DU PRESIDENT

Le soussigné se nomme à l'unanimité de la Présidente pour une durée indéterminée, et à compter du 30 mai 2025.

Le Président : Sébastien GARCIA, déclarent accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et d'être frappé d'aucune interdiction susceptible de les empêcher d'exercer le mandat.

2 – POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Président exerce son pouvoir conformément à la loi et aux dispositions des statuts.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

Le 30 mai 2025, à 18h,

A La Ciotat,

Sébastien GARCIA



Sébastien TARRINI

